



mobilité et infrastructures

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inaugurations de deux nouvelles sections du RAVEL LIGNES 38 ET 39

Namur, le 02/07/2021

1. Plan RAVeL 2020-2024 du Ministre de la Mobilité, en charge des Travaux publics

2 axes:

- Extension de l'infrastructure afin de permettre aux habitants de rejoindre le cœur des villes et villages, les zones d'emploi, de services, de loisirs... ainsi que les gares, par :
 - o L'aménagement de courts tronçons manquants sur des sections existantes du RAVeL;
 - L'aménagement de chaînons manquants stratégiques permettant de développer des itinéraires cyclables continus et notamment les itinéraires internationaux qui traversent la Wallonie comme l'EuroVelo 3, dont les Lignes 38 et 39 sont une composante. L'EuroVelo 3 reliera à terme Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne sur plus de 5.100 km, dont 210 km en Wallonie, en passant par Aix-la-Chapelle, Liège, Namur, Charleroi, Maubeuge et Paris.
 - o L'aménagement de nouvelles sections desservant des zones densément peuplées.
- Amélioration qualitative de l'infrastructure par :
 - L'asphaltage de section non indurées du RAVeL ou de pré-RAVeL afin de les rendre accessibles à tous, en particulier aux personnes à mobilité réduite, et par tout temps afin de favoriser les déplacements au quotidien des piétons et des cyclistes, ce à quoi ne répondait pas la Ligne 38 entre Melen, Hombourg et Plombières;
 - o L'entretien extraordinaire du réseau existant, y compris les ouvrages d'art ;
 - La pose d'une signalisation directionnelle afin d'assurer la continuité des itinéraires cyclables de longue distance, notamment dans la traversée des zones urbaines (et en soutien au développement du vélotourisme).

Ces mesures contribuent directement à la mise en œuvre de la Vision FAST – mobilité 2030 du Gouvernement wallon (Fluidité, Accessibilité, Santé/Sécurité et Transfert Modal), qui a pour but de réduire l'encombrement sur les routes wallonnes, notamment via un report modal vers les modes actifs que sont la marche et le vélo.

2. Historique

De nombreux grands chantiers ont été mis en œuvre depuis 2016 sur le RAVeL de la Ligne 38.

- 1. Les travaux de prolongation du RAVeL de la Ligne 38 à Hombourg ont été planifiés en 3 phases :
 - Fin 2015, le SPW Mobilité et Infrastructures (SPW M&I) a adjugé et engagé les travaux d'aménagement de la phase 1 entre la rue de Sippenaeken et le lieu-dit Cheval Blanc, le long de la N608 en direction de

- Plombières (1,2 km). Le montant des travaux s'est élevé à 397.415,50 € (entreprise adjudicataire Marcel Baguette de Thimister). La fin des travaux a eu lieu courant 2017.
- En 2017, engagement de la phase 2 consistant en la rénovation des murs de soutènement de l'ancien tunnel de Laschet pour un montant total de 147.880,63 € (entreprise adjudicataire HAAS & Co de Battice). Les travaux se sont terminés à la fin de l'été 2017.
- Enfin, en 2018, engagement de la phase 3 entre l'ancienne Gare de Hombourg (rue de la Station) et la rue de Sippenaeken (1,8 km), y compris la pose d'une nouvelle passerelle sur la rue Laschet, pour un montant de 851.564,62 € (entreprise adjudicataire Trageco de Waimes). Les travaux ont été terminés en toute fin d'année 2018.
- 2. Sur base d'une concertation avec les autorités et les usagers locaux, l'aménagement du RAVeL de la <u>Ligne 38</u> entre Melen, Herve, Thimister-Clermont, Aubel, Hombourg et Plombières sur 23 km a démarré en 2018 et a prévu globalement une piste en asphalte d'une largeur comprise entre 2,50 m et 2,20 m et une piste souple contigüe d'une largeur variable de 2,50 m à 1,00 m selon l'espace disponible. Sous la conduite du SPW M&I, le chantier a été réalisé en 4 phases :
 - Phase 1 entre la rue Sonkeu à Melen et la N627/Rue de Maastricht à Herve/Battice, sur 3,5 km pour un montant de 723.978,56 €, engagé budgétairement en 2017 (entreprise adjudicataire Marcel Baguette de Thimister). Travaux finalisés à la fin de l'été 2018.
 - Phase 2 entre la N627/Rue de Maastricht à Herve/Battice et Pierreux à Thimister-Clermont, sur 5,5 km, pour un montant de 919.410.95 € (entreprise adjudicataire Marcel Baguette de Thimister), engagé budgétairement en 2018. Travaux finalisés au printemps 2019.
 - Phase 3 entre Thimister-Clermont et Aubel sur 6 km, pour un montant de 1.080.727,96 € (entreprise adjudicataire Marcel Baguette de Thimister), engagé budgétairement en 2018. Travaux finalisés fin 2019.
 - Phase 4 entre Aubel, Hombourg et Plombières (5 km + 3 km), pour un montant de 1.447.723,98 € (entreprise adjudicataire Colas de Crisnée), engagé budgétairement en 2020 et que nous inaugurons ce 2 juillet 2021. Notons que pour cette phase, un cofinancement de 500.000 € a été apporté dans le cadre du projet Interreg V-A XBMOB Cycling connects du Fonds Européen de Développement Régional de l'Euregio Meuse-Rhin.
- 3. Un chantier attendu depuis de nombreuses années, à savoir l'aménagement <u>de la liaison RAVeL entre le RAVeL</u> <u>de l'Ourthe à Chênée et le RAVeL de la Ligne 38 à Vaux-sous-Chèvremont</u>. L'engagement budgétaire de ces travaux, réalisés sous la conduite du SPW M&I, a eu lieu en 2017 en 2 lots : Lot 1 Passerelle d'une longueur de ±51 m sur la N30 à Chênée et piste RAVeL (1,1 km) pour un montant de 875.483,40 € ; et Lot 2 Passerelle d'une longueur de ±103 m sur la Vesdre à Vaux-sous-Chèvremont pour un montant de 1.061.317.62 € (Bureau d'Études Lacasse-Montfort de Lierneux ; entreprise adjudicataire Eloy de Sprimont ; signalisation posée par l'entreprise Virage de Ciney).
 - Cette nouvelle liaison RAVeL permet, d'une part, d'enfin relier le RAVeL de l'Ourthe à celui de la Ligne 38, sections du RAVeL qui sont parmi les plus fréquentées de Wallonie, et, d'autre part, de désenclaver plusieurs quartiers urbains par la mobilité douce en les connectant notamment à la gare de Chênée et au centre de Vaux-sous-Chèvremont.
- 4. Actuellement, des travaux d'entretien et de remise à niveau de la sécurité et de la signalisation des carrefours du RAVeL de la Ligne 38 sont en voie de finalisation sur la plus ancienne section entre Vaux-sous-Chèvremont, Fléron et Soumagne. D'un montant d'environ 150.000 € (entreprise adjudicataire Marcel Baguette de Thimister), ces travaux vont permettre de disposer d'une infrastructure cohérente et sécurisée sur toute la longueur de la Ligne 38.

5. Enfin, dans le cadre d'un appel à projets <u>Interreg V-A de l'Euregio Meuse-Rhin</u>, le SPW Mobilité et Infrastructures et la Commune de Plombière ont déposé en 2018, avec 10 autres partenaires belges, néerlandais et allemands, la candidature du projet « XBMob – Cycling connects ». Ce projet vise à <u>constituer un réseau cyclable transfrontalier unique au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, entre les villes de Liège, Aachen et Maastricht</u>. C'est dans le cadre de ce projet Cycling connects que, conjointement avec la Commune de Plombières, <u>le SPW M&I a aménagé le dernier tronçon de la Ligne 39 entre Plombières, Gemmenich et les Trois Bornes sur 4 km. Le coût de ces travaux que nous inaugurons ce 2 juillet 2021 s'élève à 651.757,33 €, cofinancés par la Wallonie à hauteur de 359.767,33 €), le Fonds Européen de Développement régional (243.325 €) et la Commune de Plombières (48.665 €).</u>

3. Conclusion

Ce jour d'inauguration marque la fin de 5 années de travaux et de 8.400.000 € d'investissements sur le RAVeL des Lignes 38 et 39, composantes de l'itinéraire cyclable international EuroVelo 3. En territoire wallon, il s'agit de l'aboutissement de la mise en œuvre d'un itinéraire de mobilité douce de 55 km complètement sécurisé entre les Villes de Liège et d'Aachen.

Et ce n'est pas fini, puisque dans le cadre du plan RAVeL 2020-2024, il est prévu dès l'année prochaine d'aménager une piste en asphalte sur le RAVeL des Lignes 39 et 39a entre Plombières, Moresnet, Montzen et La Calamine, dont 2 km sont déjà en cours d'aménagement à l'initiative de la commune de Plombières et avec le soutien de la Wallonie. Et, ultérieurement, le RAVeL de la Ligne 39 sera prolongé de Montzen jusqu'en gare de Welkenraedt.

Les aménagements du RAVeL des Lignes 38, 39 et 39a vont ainsi contribuer à augmenter les déplacements au quotidien alternatif à la voiture pour rejoindre les lieux de vie (centre administratif, école, centre sportif, etc.), les zones d'emploi et les nœuds d'intermodalité, et à développer l'économie locale grâce entre autres, au tourisme à vélo, à pied et à cheval. Dans le Pays de Herve, ils permettront aussi aux usagers locaux de disposer d'un meilleur confort par tout temps dans le cadre de leurs loisirs, que ce soit les personnes à mobilité réduite, les joggeurs, les cavaliers, les cyclistes, les rollers, les promeneurs avec des poussettes.

4. RAVeL

Le RAVeL, Réseau Autonome des Voies Lentes, est une composante du réseau routier géré par le Service Public de Wallonie. Il est constitué aujourd'hui de plus de 1.450 km de voies aménagées pour moitié environ sur des anciennes lignes de chemin de fer désaffectées, et pour moitié sur des chemins de halage.

Les voies du RAVeL sont exclusivement ouvertes aux usagers non motorisés tels que les piétons, y compris les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, les cavaliers, rollers, etc. Cette infrastructure de mobilité douce réunit des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une circulation sécurisée des usagers de toute capacité.

Le RAVeL est donc accessible à un très large public et a pour grands objectifs de :

- Favoriser les déplacements quotidiens alternatifs à la voiture pour aller au travail, à l'école, à l'administration communale, à la piscine, faire ses courses, rejoindre une gare, etc. ;
- Encourager les déplacements de loisirs ;

• Participer au développement économique local par le biais du tourisme vert, et du vélotourisme en particulier.

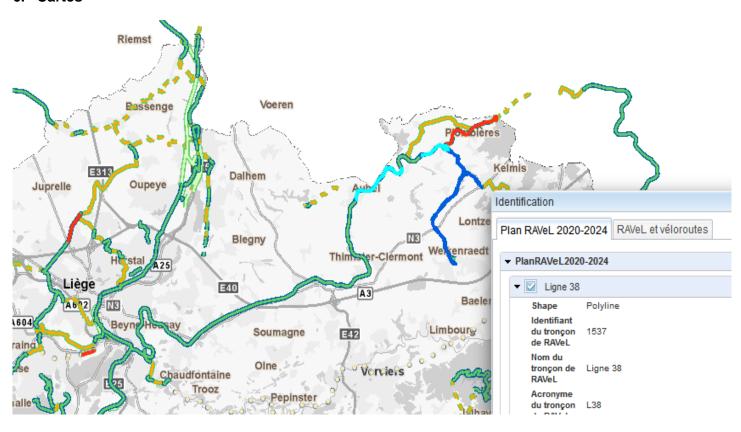
Le RAVeL contribue également à :

- la convivialité et le partage de l'espace public ;
- la pratique d'une activité physique bonne pour la santé ;
- la préservation et le développement de couloirs écologiques ;
- la redécouverte du patrimoine ferroviaire et hydraulique wallon.

5. Inauguration - Déroulement

- 14h : Coupé de ruban du RAVeL de la Ligne 38 à la locomotive à Aubel, Place de la Victoire avec courte prise de parole de Monsieur le Ministre et d'un représentant du Collège communal d'Aubel.
- 14h30 : Départ vers Plombières/Gemmenich.
- 14h45 : Conférence de presse à l'école de Gemmenich (Rue César Franck).
- 15h15 : Coupé de ruban du RAVeL de la Ligne 39 le long de l'école de Gemmenich.
- 15h30 : Départ en vélo (3,5 km) jusqu'à l'Administration communale de Plombières.
- Verre de l'amitié.

6. Cartes





7. Les chiffres principaux

Budget : 8.400.000 € TVAC

Début des travaux : 2015

Fin des travaux : 2021

Contact presse

Serge Toussaint – Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures – 0477/77.27.25 - serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be



Inauguration du RAVeL de la Ligne 38 entre Aubel, Hombourg et Plombières

et de la Ligne 39 entre Plombières, Gemmenich et les Trois Bornes







Monsieur Philippe Henry, Ministre de la Mobilité, le Service public de Wallonie et les Collèges communaux d'Aubel et de Plombières, ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du RAVeL de la Ligne 38 entre Aubel, Hombourg et Plombières et de la Ligne 39 entre Plombières, Gemmenich et les Trois Bornes

ce vendredi 02 juillet 2021 de 14h à 16h.

Programme:

- 14h : Inauguration du RAVeL de la Ligne 38 à la locomotive à Aubel (place de la Victoire).
- 14h45 : Conférence de presse à l'école de Gemmenich (Rue César Franck).
- 15h15: Inauguration du RAVeL de la Ligne 39.
- 15h30 : Départ en vélo jusqu'à l'Administration communale de Plombières.
- Verre de l'amitié.











